

## Etat sanitaire et productivité d'un élevage de poules pondeuses exemptes de leucose

R. P. DECHAMBRE et C. GOSSE

---

Depuis novembre 1963, nous entretenons à l'Institut Gustave-Roussy, Unité de La Grange à Savigny-le-Temple (Seine-et-Marne) un élevage de poules pondeuses exemptes de leucose.

La souche J de race Leghorn Brown que nous utilisons nous a été remise par M. J. C. CARR du Poultry Research Center d'Edimbourg.

Les animaux sont entretenus au sol dans des locaux clos éclairés artificiellement. Chaque parquet de 12 m<sup>2</sup> abrite 15 poules et 1 coq. Tout le matériel et la nourriture sont stérilisés. Le personnel pénètre dans le poulailler au moyen d'un sas. Toutes les conditions techniques d'entretien seront décrites en détail ultérieurement. Nous voulons exposer ici les résultats concernant l'état sanitaire et la production d'œufs de cet élevage.

Il convient tout d'abord de noter qu'aucune prophylaxie médicale n'est pratiquée. L'aliment, stérilisé, présenté sous forme de granulés, ne contient ni antibiotique, ni anticoccidien. Aucun traitement prophylactique n'est administré, aucune vaccination n'est effectuée. Cette absence volontaire de prophylaxie médicale a une double raison : d'une part les animaux issus de notre élevage sont en partie destinés à des expérimentations d'immunologie virale : la présence chez eux d'anticorps risquait d'interférer avec les virus à étudier. D'autre part, une prophylaxie médicale, en masquant les enzooties banales éventuelles, pouvait faire négliger la prophylaxie sanitaire, la seule efficace pour écarter les risques de contamination par les virus leucosiques. En n'effectuant aucun traitement, toute erreur dans les précautions sanitaires se traduirait par l'apparition d'affections banales servant en quelque sorte de « sonnette d'alarme ».

Notre élevage fonctionne en circuit fermé. Depuis son premier peuplement aucun reproducteur extérieur n'a été introduit. Le renouvellement des parquets s'effectue au moyen d'animaux de notre propre élevage. Afin de maintenir une production constante, les pondeuses sont éliminées après six mois de ponte à l'âge de un an environ.

Tous les animaux sacrifiés (coquelets en excédent, pondeuses réformées) sont autopsiés. Des prélèvements systématiques permettent de pratiquer divers examens de laboratoire :

— la recherche de parasites dans les matières fécales et le tractus digestif reste négative ;

— les prélèvements bactériologiques ne permettent d'isoler que des espèces banales (*E. coli*, Entérocoque) ;

— les tests immunologiques classiques confirment l'absence de Pullorose, de Maladie de Newcastle, de maladie respiratoire chronique ;

— aucune lésion se rapportant à l'érythroblastose, à la myéloblastose, à la lymphomatose, à la neurolymphomatose n'est décelée à l'examen histologique. Seules quelques lésions de stéatose hépatique ont été observées ;

— parmi les trois mille sujets conservés en expérimentation à l'Institut Gustave-Roussy aucun cas de lymphomatose n'a été décelé ;

— les tests du RIF (Resistance Inducing Factor) et du COFAL (Complement Fixation Avian Leucosis) ont été effectués dans les laboratoires des Docteurs VIGIER et GOLDE (Institut du Radium) et du Docteur NETTER (Laboratoire National de la Santé Publique). Ces tests, pratiqués régulièrement, ont toujours confirmé l'absence de toute infection leucosique.

Cliniquement nous avons observé durant la première année une fragilité excessive des coquilles, quelques cas d'ovarite aigüe et de pontes intra-abdominales et de kystes liquides au niveau de la bourse de Fabricius. Ces accidents ont été totalement éliminés après l'apport dans la litière de coquilles d'huitres broyées.

Durant la même période une dizaine de cas de goutte viscérale ont été décelés. L'adjonction de pommes crues, désinfectées dans un bain d'ammoniums quaternaires, a fait disparaître radicalement cette affection.

Actuellement subsistent deux phénomènes qui se sont jusqu'à présent montrés rebelles à toute tentative de traitement :

— le picage qui survient dès l'entrée en ponte, affecte la totalité de l'effectif à des degrés divers ;

— un vieillissement précoce des pondeuses qui se traduit par la chute des plumes, un amaigrissement progressif, une sclérose de la crête, mais n'affecte pas la ponte.

— Si l'entrée en ponte n'est pas précoce (entre 22 et 24 semaines) la production d'œufs est satisfaisante. Constante durant toute

l'année, elle se maintient à cinq œufs par poule et par semaine.

— Les résultats des éclosions sont bons. Sur plus de cinq mille œufs mis en incubation dans les douze derniers mois nous avons noté les résultats suivants :

pourcentage d'œufs clairs (mirage à 7 jours).....	15 p. 100
pourcentage d'éclosion des œufs embryonnés .....	90 p. 100
pourcentage de poussins viables.....	98 p. 100

En conclusion, depuis plus de trois ans notre élevage de poules pondeuses exemptes de leucose est, en fait, exempt d'organismes pathogènes spécifiques (EOPS). Sa production en œufs embryonnés et en poussins est bonne. Jusqu'à ce jour cet élevage est le seul de ce type existant en France. Cette exclusivité est assez dangereuse car, en cas de contamination accidentelle, aucun autre élevage ne pourrait nous suppléer. C'est pourquoi il nous semble souhaitable que d'autres laboratoires entreprennent des élevages analogues.